

**AUDITS GRATUITS de votre TAXE FONCIÈRE et de vos CHARGES SOCIALES**

Près de **7 entreprises sur 10 assujetties à la Taxe Foncière** paient entre **10 et 40% de plus** que ce qu'exige la loi !

Près de **3 entreprises sur 4 paient trop de Charges Sociales** par rapport à ce que déterminent les textes !

**Qu'en est-il dans votre entreprise ?**

**Faites recalculer GRATUITEMENT** votre Taxe Foncière et / ou vos Charges Sociales et faites-vous rembourser le trop versé éventuel ! Recevez de la trésorerie que vous pensiez définitivement perdue.

AGUILLA est partenaire de la société **Exigence International**. Cette société a été créée par Régis BRARDA qui est l'initiateur en France de l'audit de charges rémunéré en fonction des résultats. Nous aidons les entreprises qui le souhaitent à réduire certaines charges souvent jugées incompressibles, comme la **Taxe Foncière** et les **Charges Sociales**.

Nos spécialistes sont tous des experts ultra spécialisés dans leur domaine. Après étude approfondie du dossier, ils vont le défendre auprès de l'administration au nom de votre entreprise. C'est uniquement lorsque le montant du dégrèvement est connu que notre facture est émise. Elle représente 50% HT du montant du dégrèvement obtenu pour les années passées et de l'économie acquise pour l'année de l'audit. Un acompte de 10% du montant estimé par les experts est alors demandé. Le solde de la facture est réglé lorsque votre entreprise a reçu de l'administration le remboursement du dégrèvement obtenu. **L'économie sur les années futures est acquise à 100% à votre entreprise.**

En cette période difficile dans beaucoup de secteurs économiques, notre manière de procéder est fort appréciée des chefs d'entreprises. C'est pour vous l'occasion unique et sans risque de vérifier que vous ne payez pas plus que ce que vous devez réellement.

Contactez-moi maintenant sans engagement au **0628 345 825**.

Contactez :  
**Daniel CAVARROC**  
Tél.: **0628 345 825**